

## MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE REJOINT LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU

**MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE A VOTE SON ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU. CETTE DECISION VA PERMETTRE UNE GESTION RENFORCEE DE L'EAU A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT ET CONFORTE LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU DANS SA DEMANDE DE LABELLISATION EN ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN.**

Trois communes de la métropole de Montpellier font partie du bassin versant de la lagune de Thau (Cournonsec, Cournonterral et Fabrègues) et sont incluses de fait dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux piloté par le Syndicat mixte du bassin de Thau.

L'adhésion de Montpellier Méditerranée Métropole votée à l'unanimité jeudi 22 juillet va donc permettre de renforcer la gestion de l'eau sur le territoire de Thau en facilitant le travail d'élaboration et d'animation du SAGE de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril.

Cette décision conforte également le Syndicat mixte du bassin de Thau dans sa demande de labellisation en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin. Cette labellisation permettra au Syndicat d'intervenir dans toutes les communes des bassins versants des lagunes de Thau et d'Ingril, soit 26 communes. Les compétences ainsi mises en œuvre concerneront la gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la préservation et la gestion des zones humides, le portage du SAGE et l'appui à la Commission Locale de l'Eau et enfin l'animation du Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau.

Trois délégués de Montpellier Méditerranée Métropole ont été élus et siègeront au Comité syndical :

- Jackie Galabrun Boulbes, Maire de Saint-Drézéry, Vice-présidente de M3M et présidente déléguée de la commission Prévention des risques majeurs et gestion des milieux aquatiques
- Jean-Marc Alauzet, 1er adjoint de Fabrègues et Président du Syndicat Intercommunal du Bas Languedoc
- Régine Illaire, Maire de Cournonsec et Vice-présidente de M3M.

Thierry Breysse, Maire de Cournonterral et conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole a été élu en qualité de suppléant.



Syndicat mixte  
du bassin de Thau



montpellier  
Méditerranée  
métropole

D'autres collectivités doivent délibérer dans les prochains mois en faveur de leur adhésion au Syndicat mixte du bassin de Thau : Hérault Méditerranée et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Contact presse

Syndicat mixte du bassin de Thau

Céline Cabaye

Tél. : 04 67 18 37 80 // [c.cabaye@smbt.fr](mailto:c.cabaye@smbt.fr)

